Objet : **Information importante concernant la nouvelle taxe poids lourds alsacienne appelée « R-PASS »**

Chers clients,

Nous souhaitons vous informer d'une récente décision de la Collectivité Européenne d’Alsace qui aura un impact significatif sur notre entreprise. Il s'agit de la **mise en place d'une nouvelle taxe** poids lourds en Alsace, dénommée « R-Pass », une mesure qui ne manquera pas d'influer sur notre activité et sur l'économie locale dans son ensemble.

Cette taxe, bien que prétendument instaurée pour des motifs de régulation du trafic routier, risque de se traduire par des conséquences économiques difficiles à ignorer. En particulier, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

**Répercussions sur les coûts :** La nouvelle taxe poids lourds alsacienne entraînera inévitablement une augmentation des coûts liés au transport de marchandises. Cette hausse des frais aura un impact sur nos prix de revient, avec des répercussions sur nos tarifs.

**Distorsion de concurrence :** Cette taxe crée une distorsion de concurrence, notamment pour les entreprises opérant dans notre territoire. Les productions alsaciennes subiront cette taxe de plein fouet, tandis que les acteurs économiques situés en dehors de l'Alsace pourraient bénéficier d'une compétitivité accrue en raison de l'absence de cette nouvelle charge fiscale.

**Charges reportées sur le consommateur :** Contrairement aux prétentions de la CEA sur la répartition équitable des charges, il est probable que cette taxe soit ultimement supportée par les consommateurs. En d'autres termes, le coût supplémentaire lié au transport se reflètera dans les prix des biens et services, touchant directement le pouvoir d'achat.

**Mensonge du rapport de trafic :** L'idée avancée par les autorités selon laquelle cette taxe pourrait détourner le trafic poids lourds vers d'autres itinéraires est sujette à controverse. Au contraire, elle pourrait simplement entraîner une augmentation des coûts pour les entreprises locales sans nécessairement réduire le trafic.

Avec notre Organisation Professionnelle, nous surveillerons de près l'évolution de la situation et travaillerons activement pour minimiser les répercussions sur notre entreprise et sur vous, nos précieux clients. D’ailleurs, une page internet dédiée à cette thématique a été créée : <https://fntr-alsace.fr/taxe-poids-lourds-alsace/>

Nous vous **encourageons à faire preuve de clairvoyance et à jouer un rôle crucial dans la diffusion d'informations justes**. Partagez ces informations avec votre entourage et vos élus pour favoriser une communication transparente et éclairée.

Nous tenons à vous remercier pour votre fidélité et votre soutien constants. Nous sommes convaincus que, grâce à notre collaboration, nous surmonterons ensemble ces nouveaux défis.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou préoccupation que vous pourriez avoir concernant cette nouvelle taxe. Nous vous tiendrons également informés de tout développement significatif.